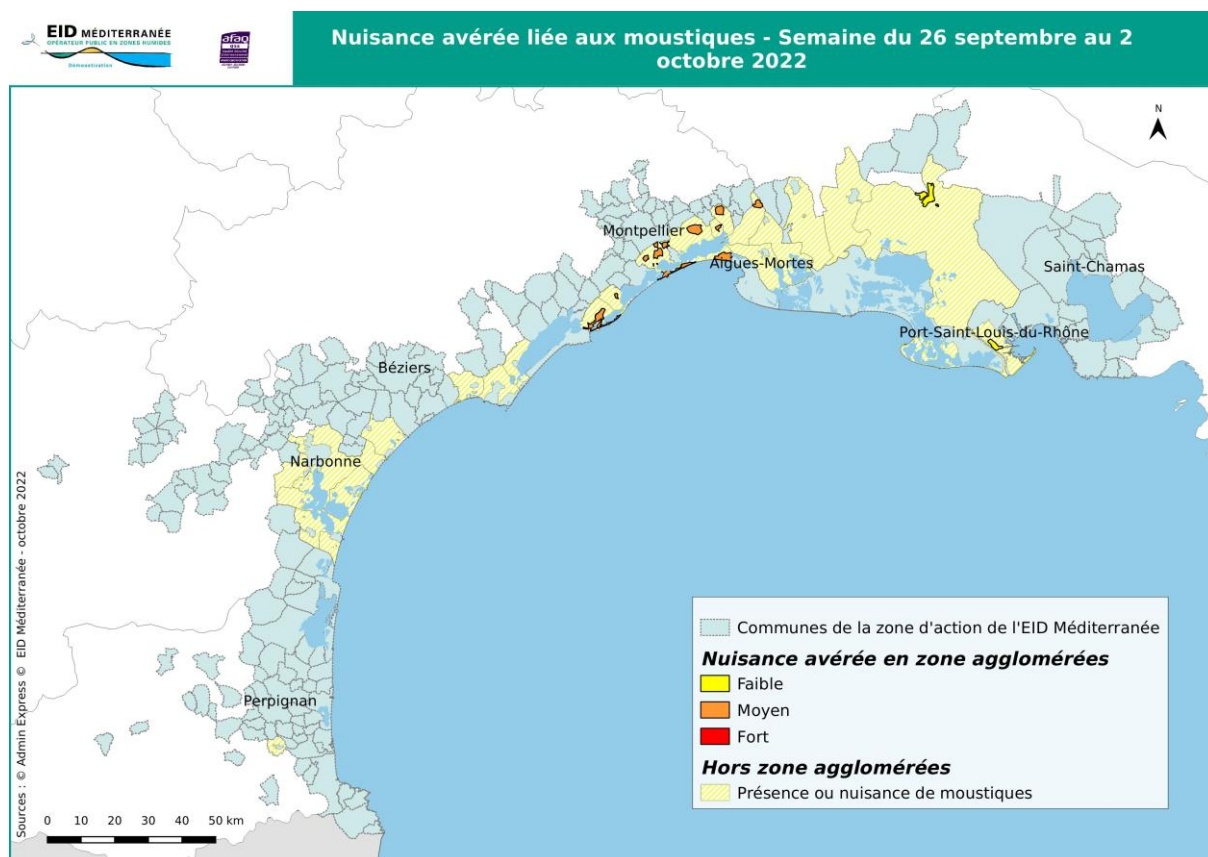


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 26 septembre au 2 octobre 2022



Au cours de la semaine du 26 septembre 2022 :

Le mois de septembre se termine comme il avait commencé : avec des submersions consécutives aux précipitations localisées, les 23 et 24 septembre entre les étangs palavasiens et l'embouchure du Grand-Rhône, corrélées à des vents de mer qui eux, par contre, ont concerné tout le littoral, depuis la frontière espagnole jusqu'à l'étang de Berre. Les moustiques « ruraux » déjà présents n'auront pas eu le temps de disparaître que de nouvelles émergences pointaient, notamment là où il a plu, car au moment des traitements, les vents de terre, bien que statistiquement moins forts, ont pourtant bel et bien soufflé durant plusieurs jours, comme sur le Montpelliérais, par exemple, handicapant la réalisation de traitements aériens.

Les presque 1 300 hectares de zones humides traités l'ont été, pour la plupart, dans des conditions défavorables, notamment le 29 septembre, jour où les avions n'ont pas pu terminer les interventions entamées dans l'Hérault et à l'embouchure du Grand-Rhône. Des reprises ont été mises en œuvre le 30 septembre, là où cela a été possible.

Pour cette année 2022, 27 500 hectares de zones humides ont été traités à ce jour, soit bien davantage qu'en 2021 à la même époque et également au-dessus de la moyenne des 5 dernières années, qui s'élève à 24 500 ha, toujours à pareille date.

L'exercice 2022 n'est pas nécessairement terminé en zones humides, d'autant que des départements comme l'Aude et les Pyrénées-Orientales n'ont enregistré que très peu de précipitations. Or on se souvient d'octobre 2018, avec 7 000 hectares traités. Mais il est toujours délicat de s'aventurer dans des comparaisons d'un millésime à un autre...

À compter du 3 octobre 2022 :

Globalement, on s'attend à une semaine plus calme, durant laquelle s'opèrent toutefois les dernières émergences de moustiques adultes issus des zones humides, *Aedes caspius* et *Aedes detritus*, pouvant générer quelques nuisances, certains après-midis et à certains endroits, entre Frontignan et Port-Saint-Louis-du-Rhône, notamment en milieux naturels.

Cette semaine sera encore propice au moustique-tigre dans les secteurs urbanisés.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Sur le pourtour de l'étang de Berre, pas de nouveaux risques enregistrés. À l'embouchure du Grand-Rhône, les traitements aériens effectués sur 126 hectares de zones humides ont été pénalisés par des conditions ventées, donc défavorables, et les résultats s'en sont ressentis. La nuisance se fait déjà sentir sur les gîtes larvaires, dont ceux situés au nord de Salin-de-Giraud, qui devraient assez rapidement impacter la zone agglomérée.

- **Gard** : La présence des moustiques autochtones est en nette diminution sur l'ensemble des communes. La nuisance a presque disparu des zones urbaines mais reste sensible ici et là en milieu naturel, parfois proche des villes, comme au Grau-du-Roi. Les températures en baisse et le temps moins clément modèrent l'exposition de la population, ainsi que l'agressivité des insectes. Les émergences résiduelles consécutives aux pluies du 26 septembre ne sont pas encore apparues : une recrudescence de la présence des moustiques est prévisible d'ici la fin de la semaine. Une gêne sensible est néanmoins possible dans certains quartiers du Grau-du-Roi, d'Aigues-Mortes ou de Saint-Laurent-d'Aigouze. En secteurs agglomérés, le moustique-tigre reste actif et gênant.

- **Hérault** : Aux moustiques résiduels déjà présents s'ajoutent de futures émergences d'*Aedes* issus des grands espaces (zones humides), qui vont faire perdurer le ressenti si les prévisions se vérifient. Principales causes de ces émergences : le vent de nord, qui a handicapé les traitements aériens (par avion) commandés sur plus de 680 hectares, ayant pu être exécutés en partie le 29 septembre. Des reprises au sol et par hélicoptère ont été mises en œuvre le 30 septembre. Frontignan, Mauguio, Vic-la-Gardiole, Lattes, Marsillargues et Villeneuve-les-Maguelone sont les communes les plus concernées.



• **Aude** : Quelques *Aedes caspius* résiduels se feront sentir au gré des belles journées, hors agglomération, comme à Gruissan, au niveau du massif de La Clape. Les irrigations baissent d'intensité, tout comme l'activité contre le *Culex pipiens*. La belle semaine prévue nécessite néanmoins une surveillance et devrait encore permettre, en secteurs urbanisés, aux moustiques-tigres de se manifester.

• **Pyrénées-Orientales** : Des moustiques adultes présents dans les zones humides de Salses-le-Château pourraient toucher le village, avec une intensité moyenne. La moindre force du vent prévu favorisera ce risque. À Torreilles, présence de moustiques adultes sur la zone humide du Bourdigou.

